

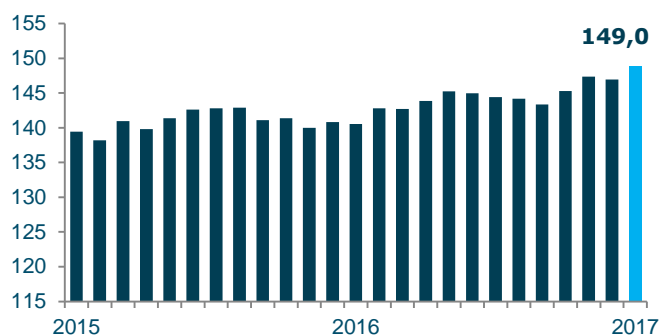
# Bulletin mensuel

## JANVIER 2017



- L'industrie de la construction assujettie à la loi R-20 augmente en janvier (+1,4 %). Un volume de **149,0 millions d'heures travaillées** en termes désaisonnalisés et annualisés a été enregistré.
- Avec 6,9 millions d'heures comptabilisées en termes bruts, l'activité est en hausse de 8,2 % comparativement à janvier 2016, en tenant compte des jours ouvrables. Plus de 78 000 salariés ont foulé les chantiers de la province ce mois-ci.

GRAPHIQUE 1. ENSEMBLE DES SECTEURS  
Heures travaillées en millions

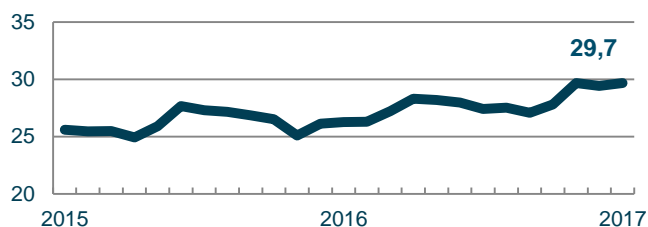


### LES SECTEURS

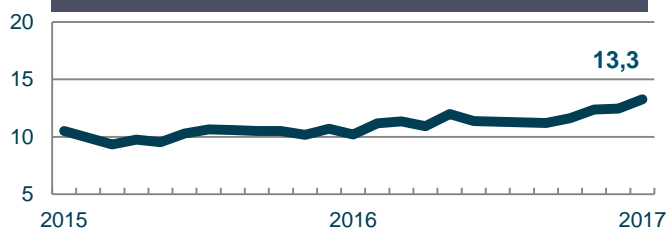
- Le secteur **génie civil et voirie** se maintient (+0,8 %) et s'établit à 29,7 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Seul le sous-secteur des routes et des infrastructures est en hausse (+4,1 %), alors que les autres sont en recul. Celui des lignes électriques perd 14,3 % et celui des centrales faiblit de 11,0 %.
- Le secteur **industriel** poursuit sa hausse et atteint 13,3 millions d'heures en termes annualisés (+6,5 %), un niveau qui n'avait pas été observé depuis 24 mois. Les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et de la Mauricie-Bois-Francs sont en forte croissance.
- Le secteur **institutionnel et commercial** demeure solide (+0,2 %) avec 78,5 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Seules quatre régions de travail sont en baisse.
- Le secteur **résidentiel** grimpe de 2,9 % et on y recense 27,5 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Cette hausse est principalement expliquée par la croissance dans la région du Grand Montréal.

### Heures travaillées en millions Données désaisonnalisées et annualisées

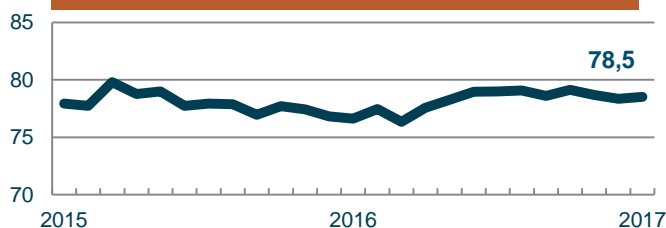
GRAPHIQUE 2. GÉNIE CIVIL ET VOIRIE



GRAPHIQUE 3. INDUSTRIEL



GRAPHIQUE 4. INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL



GRAPHIQUE 5. RÉSIDENTIEL

